

NOUVEAUX SERVICES ET NOUVELLES PRESTATIONS 2010

LG met en œuvre depuis le 1^{er} janvier 2010 des Solutions Services adaptées aux besoins de ses clients.

En plus de notre offre produits, LG souhaite désormais vous accompagner durant et au terme de la réalisation de vos prestations en vous proposant des **pré visites** et/ou des **misés en service** donnant droits à **des garanties supplémentaires**.

LG s'appuie, sur des **Assistants Techniques Régionaux** et un **Service Manager** dont le rôle consiste à animer la filière de distribution sur le plan technique, et notre réseau de Stations Techniques Partenaires afin de s'assurer de la qualité de leurs prestations.

Pour plus de proximité, les **Assistants Techniques Régionaux** sont basés dans les directions régionales de Paris, Lyon, Toulouse et des secteurs géographiques leur sont attribués ; ils seront vos référents techniques régionaux.

Pour les affaires spécifiques pouvant nécessiter des expertises approfondies des systèmes, vous pouvez également vous appuyer sur des **Experts en Pompe à Chaleur Air/Eau et DRV**.

De plus, dans un souci d'amélioration continue de nos produits et systèmes, nous mettons en œuvre le concept de LG EnergyLab où nos produits seront mis en situation tels qu'ils le seront demain chez vos clients ; grâce à ce service vous avez également la possibilité de convier vos clients.

Au-delà de ces nouveautés, les autres Services LG restent bien sûr accessibles : LG Clim Pro (Hotline professionnelle), la LG Academy (formations), LG NetWork (réseau Partenaires Stations Techniques Agréées) et le LG Clim Expert (Extranet professionnel).

UNE ORGANISATION À VOTRE SERVICE : LES NIVEAUX DE COMPÉTENCES POUR RÉPONDRE À VOS ATTENTES



L'ÉQUIPE LG CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

MISE EN SERVICE ET GARANTIES

NOUVELLE
GARANTIE LG
5 ANS*

GARANTIE
MAIN D'ŒUVRE
1 AN**

Depuis le 1^{er} janvier 2010, LG met en œuvre des solutions services tarifées et adaptées à vos besoins.

En plus de proposer de nombreux systèmes de chauffage et de climatisation, LG vous accompagne durant la réalisation de vos prestations en proposant des pré-visites et/ou des mises en service donnant droit à des garanties supplémentaires.

Actuellement, LG garantit jusqu'à 5 ans ses compresseurs et jusqu'à 3 ans les pièces de climatisation et de chauffage.

Pour encore plus de tranquillité, lors d'une mise en service effectué par un Partenaire Station Technique Agréé LG, vous bénéficiez de la garantie main d'œuvre de 1 an à compter de la date de mise en service.

SERVICES LG

13

CONDITIONS DES GARANTIES COMPRESSEURS, PIÈCES ET MAIN D'ŒUVRE (s'appliquent également au catalogue Multi V 2010).

TYPE DE PRODUITS	SERVICE LG : MISE EN SERVICE	GARANTIE LG – * DATE DE MISE EN SERVICE					RAPPELS	
		COMPRESSEUR		PIÈCES		MAIN D'ŒUVRE LG		
		5 ANS*	1 AN*	3 ANS*	1 AN*	1 AN**		
SOLUTIONS AIR/AIR	Multi V***	● (Obligatoire)	●	● ***	●	● ***	●	Mise en Service obligatoire effectuée par un partenaire Station Technique Agréé
	Systèmes Tertiaires (Cassette 4 Voies / Convertible & Plafonnier / Gainable / Console Double Flux)	●	●		●		●	Mise en Service recommandée effectuée par un partenaire Station Technique Agréé
		Pas de mise en service	●		●			Si pas Mise en Service par un partenaire Station Technique Agréé
	Multi-Split Inverter	●	●		●		●	Mise en Service recommandée effectuée par un partenaire Station Technique Agréé
		Pas de mise en service	●		●			Si pas Mise en Service par un partenaire Station Technique Agréé
	Mono-Split Muraux	●	●		●		●	Mise en Service obligatoire effectuée par un partenaire Station Technique Agréé
Pas de mise en service		●		●			Si pas Mise en Service par un partenaire Station Technique Agréé	
SOLUTIONS AIR/EAU	Therma V Split***	● (Obligatoire)	●	● ***	●	● ***	●	Mise en Service obligatoire effectuée par un partenaire Station Technique Agréé
	Therma V Monobloc***	● (Obligatoire)	●	● ***	●	● ***	●	Mise en Service obligatoire effectuée par un partenaire Station Technique Agréé
SOLUTIONS DE GESTION CENTRALISÉE	AC SMART	● (Obligatoire)				●	●	Mise en Service obligatoire effectuée par un partenaire Station Technique Agréé
	Solutions Réseaux (ACP, LonWorks®, BacNet)	● (Obligatoire)				●	●	Mise en Service obligatoire effectuée par un partenaire Station Technique Agréé

* Garantie 5 ans : Compresseur – 3 ans : Pièces

** Garantie main d'œuvre sous conditions de mise en service effectuée par un partenaire Station Technique agréé LG.

*** La durée de la garantie pièces et compresseurs sera réduite à 1 an si la mise en service de ce produit a été réalisée par une personne non habilitée.

De plus, la garantie main d'œuvre de 1 an ne pourra être activée.

Les garanties ne couvrent pas les frais liés aux contrôles techniques périodiques, maintenance, réparation ou remplacement de pièces du fait d'usure normale du produit ou d'une usure anormale du produit non liée à la qualité intrinsèque de ce dernier.